

Une équipe de Citeo, l'éco-organisme en charge du recyclage des emballages et des papiers, était hier à Ajaccio pour annoncer avec le Syvadec les bonnes performances de l'île depuis l'extension, cet été, des consignes de tri

Cela démarre très fort ! Après trois mois d'extension des consignes de tri d'emballages ménagers et de papiers en Corse, Christine Leuthy-Molina, la directrice régionale Sud-Est de Citeo, la société agréée par l'État en charge du tri des emballages en France, était hier à Ajaccio pour présenter les bons résultats enregistrés sur l'île.

Une performance qui confirme la tendance, soulignée de leur côté Laurence Sotty et Catherine Luciani, la vice-présidente et directrice du Syvadec, qui s'occupe du traitement des déchets de la grande majorité des interco corses : "En 2017, on constate +16% d'emballages ménagers et de papiers triés par les habitants de Corse par rapport à 2016."

Les bonnes performances insulaires ont été présentées de façon singulière, la conférence de presse se tenant dans un appartement d'un hôtel ajaccien, manière de montrer aux journalistes insulaires, dans un souci pédagogique très poussé, l'extension du domaine du tri des emballages en Corse.

De la cuisine à la salle de bains en passant par les toilettes, la quantité des déchets qui peuvent désormais finir directement dans la grosse poubelle jaune est très large (capsules de café, yaourt, barquettes de jambon, déodorant, tubes de dentifrice, vaporisateur toilettes...). "On constate une progression de 28% du tri d'août à octobre 2018 (soit 1 780 tonnes triées) par rapport à 2017", se félicitent en chœur les équipes de Citeo et du Syvadec.

Pas très loin de la moyenne nationale

Avec 61 kg d'emballages ménagers et de papiers triés en moyenne pour chaque insulaire, les résultats sont encore inférieurs à la moyenne nationale qui est de 70 kg par habitant, mais la forte progression (on comptait 30 kilos d'emballages triés par an en 2013) est là, notamment sur les grosses intercos



"On constate une progression de 28% du tri des emballages ménagers et du papier, d'août à octobre 2018 (soit 1 780 tonnes triées) par rapport à 2017", se félicitent les équipes de Citeo et du Syvadec. / DOCUMENTS CORSE-MATIN

que sont la Cab et la Capa.

L'avancée est donc significative pour un territoire qui, à l'instar de la majeure partie du Sud-Est de la France, a accumulé, au cours des vingt dernières années, un retard considérable en matière de tri.

Les résultats des trois derniers mois sont donc indéniablement bons, selon la directrice de Citeo qui, par la communication organisée hier à Ajaccio, entend encourager un peu plus les Corses à trier. Car Citeo a misé sur l'île.

L'éco-organisme vient en effet d'investir quelque 190 millions d'euros pour améliorer en France le tri des déchets et aboutir, fin 2019, à ce que 24 millions de Français trient tous les emballages ménagers et papiers.

Le plan de Citeo repose sur les bonnes performances de plusieurs collectivités territoriales. Parmi lesquelles la Corse, le Syvadec ayant en effet remporté cette année l'ap-

pel à projet concernant l'extension des consignes de tri.

Une extension rapidement mise en œuvre sur l'île au beau milieu de l'été et au plus fort de la saison. "Certains départements s'étaient portés candidats et n'ont pas été lauréats", souligne la directrice régionale de Citeo.

Il n'y a pas de fatalité

"On parle d'habitudes comportementales, de culture différente dans le Sud, mais on voit bien, par ces derniers chiffres, qu'il n'y a pas de fatalité. Il suffit d'expliquer aux gens l'intérêt qu'ils ont à trier, en termes de qualité environnementale et de bénéfices économiques. Car derrière le tri, c'est la création de filières génératrices d'emplois et de richesses", fait valoir Christine Leuthy-Molina, qui rappelle que les éco-organismes comme le sien sont financés par les

subventions des metteurs en marché (les industriels qui fabriquent les emballages). Pour l'heure, les filières issues du traitement existent essentiellement à l'extérieur de l'île. À terme, l'idée, souligne Catherine Luciani qui rappelle "l'ambitieux plan de la CdC", est de les créer sur le territoire insulaire.

"Nous reversons l'intégralité de recettes de matière et des soutiens des éco-organismes (qui sont trois avec Citeo), soit 4,5 millions d'euros, à tous nos adhérents", explique la directrice du Syvadec.

Une somme qui permet aux intercommunalités de couvrir une partie de la collecte sélective et sa densification. Dans une économie circulaire où chacun joue son rôle, l'habitant quant à lui, explique en substance Citeo et le Syvadec, est appelé à jouer sa partition et à s'investir toujours plus dans un tri simplifié et étendu.

CAROLINE MARCELIN



En matière de papier recyclé, Corse-Matin a aussi des pratiques vertueuses. Elles sont présentées dans ce supplément distribué aujourd'hui avec votre journal.

/ DOCUMENT CORSE-MATIN